Notes de Systématique sur les Opisthobranches

par Mme A. Pruvot-Fol.

Note XI. — Du genre *Aplysiopsis* Bergh.

Le genre *Aplysiopsis* Bergh, créé en 1898 dans Opisthobranchier der Sammlung Plate, Fauna Chilensis », *Zool. Jahrb. Syst.*, Suppl. IV, p. 483, ne peut subsister. En effet, Deshayes avait déjà donné le nom d'*Aplysiopsis* en 1839 [1], dans son *Traité élémentaire de Conchyliologie*, à un animal qu'il nomme Aplysiopsis orné, et qu'il représente sur la Pl. LXXXVIII, fig. 8.

Cet animal est très certainement un Ascoglosse, et il est très vraisemblablement identique avec *Hermaeina maculata* Trinch. ainsi que je pense pouvoir le montrer en étudiant cette espèce. En ce cas le nom d'*Aplysiopsis* tomberait en synonymie, mais ne pourrait plus, malgré cela, servir à désigner un autre animal. Si donc le genre de Bergh était valable, il faudrait lui trouver un autre nom. Pour le moment, ce genre, créé pour une seule espèce *A. juanina*, de Juan-Fernandez, ne me paraît en aucune façon indispensable. Le seul caractère sur lequel il s'appuie est la brièveté des lobes latéraux ou parapodies, qui s'élèvent à peine jusqu'au bord de la coquille. Cette coquille n'est donc recouverte que par le manteau, qui la laisse apercevoir par un orifice plus ou moins grand selon les individus.

Chez *Aplysia*, comme chez tous les Tectibranches, la coquille commence par être externe; puis elle est enveloppée par le manteau (s'il y a lieu) et enfin selon les cas, plus ou moins recouverte par des parapodies. L'état décrit par Bergh peut donc être considéré comme correspondant à un état jeune du genre *Aplysia* L.

Il est vrai que les Aplysies de nos pays ont les parapodies un peu plus développées lorsqu'elles ont atteint la taille de 20 mm. environ qu'il assigne à son espèce. D'autre part, il n'est pas impossible que ces individus fussent adultes, tout en ayant conservé des caractères de jeunes. Serait-ce une raison suffisante pour les maintenir dans un genre spécial? Le cas n'est pas rare, de caractères

[1] C'est la date du texte; l'Atlas ne porte pas de date.

juvéniles chez un genre, conservés à l'état adulte chez un autre. Examinons un de ces cas : celui de *Pneumodermopsis,* qui conserve à l'état adulte le troisième cercle ciliaire de la larve de *Pneumoderma,* et n'acquiert pas sa branchie postérieure. Mais, tout d'abord, cette différence est déjà plus importante que celle qui nous occupe chez l'Aplysien sus-nommé, qui n'est en somme qu'une question de degré. En outre il y a entre *Pneumoderma* et *Pneumodermopsis* des différences importantes dans la radula, les sacs à crochets, et surtout dans les bras à ventouses. On voit donc que les deux cas ne sont pas analogues en réalité.

Car l'examen des parties buccales montre qu'*Aplysiella juanina* est une *Aplysia* des plus typiques, aussi bien au point de vue des dents qu'à celui des mâchoires; de plus la coquille n'offre aucun caractère aberrant. Il me paraît donc que cette espèce peut rentrer dans le genre *Aplysia* sans forcer celui-ci, que même un sous-genre n'est pas indispensable, et que le *G. Aplysiella* Bergh peut être abandonné.

*
* *

NOTE XII. — *GLOSSODORIS ELEGANTULA* (PHIL.) ET *DIAPHORODORIS LUTEOCINCTA* (SARS).

Les auteurs du commencement jusqu'au milieu du siècle dernier (et même parfois au delà) ont souvent décrit leurs espèces d'une manière insuffisante; et cela est plus grave pour les Opisthobranches que pour tout autre groupe. Plus d'une fois, par la suite, on a *cru* reconnaître des espèces anciennes dans des animaux, trouvés — (ou non) — dans les mêmes parages, et plus d'une fois ces identifications, souvent erronées, ont donné lieu envers les auteurs des anciennes espèces, au reproche d'*inexactitude,* reproche parfois tout à fait injustifié. Il est donc plus prudent, d'une manière générale, de donner un nom nouveau et de n'indiquer l'assimilation supposée qu'avec un ?

J'ai déjà relevé un cas de ce genre : l'assimilation par Bergh du genre *Doriopsis* Pease au genre *Doridopsis* Alder et Hancock (1), et cité ses sévères critiques envers Pease, dont la diagnose était insuffisante, il est vrai, mais *nullement inexacte.* Un cas analogue va être exposé ci-dessous.

H. von Jhering dans « Beiträge zur Kenntniss der Nudibranchien des Mittelmeeres», *Malacozoologische Blätter,* N. F., tome II, 1880, p. 30, décrit sous le nom de *Chromodoris elegantula* Philippi un petit Doridien qui n'appartient très certainement pas à cette espèce, et cela par la raison qu'il appartient à une autre espèce, à un autre genre et à une autre famille. *Doris elegantula* Philippi fait

très probablement partie, comme Jhering l'admet, du genre *Chromodoris* A. et H., c'est-à-dire, selon la nomenclature aujourd'hui en usage, du g. *Glossodoris* Ehr. Mais le petit animal que décrit Jhering n'en fait pas partie, ainsi que le démontre l'examen des palpes, des papilles du dos, de la queue carénée, mais surtout, et cela seul suffirait, de la radula de formule ★, I. O. I., ★ comportant selon Jhering lui-même, une seule latérale très large et une petite plaquette sans cuspide. Il est surprenant qu'une radula aussi aberrante (pour une *Glossodoris*) n'ait pas averti Jhering de son erreur. Et il suffirait d'indiquer l'assimilation que je propose, si, dans l'espèce, il ne se présentait quelques difficultés qui me forcent à insister un peu plus.

Jhering a eu de cet animal trois exemplaires au moins (?), dont deux normaux et un aberrant. Il a précisément représenté celui-ci, et non les autres; mais il a décrit très exactement les deux formes, de sorte qu'il est facile, d'après le texte, de savoir à quelle espèce les rapporter. En ce qui concerne la seconde forme qu'il décrit, il faut le citer :

« Mit dem eben beschriebenen Thiere (4 mm.), waren andere von 3 und von 5 mm. Länge ganz übereinstimmend, nur mit dem Unterschiede, dass, wie auch unser bezügliches Bild fig. 7, Taf. I, erkennen lässt, die dunkelrothen Flecken des Rückens nicht in fingerförmige Fortsätze erhoben waren..... Die radula eines dieser Thiere, an welcher die Zahl der Querreinen zu 23 gemessen wurde, zeigte ganz die oben beschriebenen Verhälthisse. Es kann daher kein Zweifel, daran aufkommen, dass beide Formen unmittelbar zusammen gehören », etc..... Il est évident par son texte que l'individu qui a des papilles rouges est exceptionnel, puisque de plus grands *et de plus petits* ne montrent pas cette particularité, qui seule serait en désaccord avec la diagnose de l'espèce à laquelle j'assimile cette forme. Voici donc la synonymie proposée :

Dorididae suctoriae Eliot.

Diaphorodoris luteocincta (Sars, M.), 1870.
Doris beaumonti Farran, 1903.
Lamellidoris luteocincta (Sars), Eliot, 1910.
Diaphorodoris n. g. Iredale et O'Donoghue; *D. luteocincta* (Sars), (type), 1923.
Onchidoris, s.-g. *Atalodoris* I. et O D; sectio, *Diaphorodoris luteocincta* (Sars), Thiele 1931.

Cette espèce diffère des autres du genre *Lamellidoris* A. et H. (1)

(1) J'ai dit ailleurs (V. ce *Bulletin*, 2e s., III, p. 315) les raisons pour lesquelles je ne puis accepter le nom d'*Onchidoris* de Blv. pour remplacer *Lamellidoris* A. et H. Le nom qui aurait ensuite priorité serait *Oikodespina* Gistel.

par sa forme élevée ; sa queue dépassant beaucoup le manteau en arrière, et carénée en dessus; ses papilles (typiques) mais beaucoup plus clairsemées que chez la plupart des espèces; et surtout par la forme singulière du voile buccal qui forme au-dessus de la bouche un bourrelet très épais divisé en deux bosses, et non aplati et semi-circulaire comme d'habitude. (Comparer avec la description de Jhering :« Die Labialtentakel sind vertreten durch plumpe, stumpfe Höcker) »; par la branchie très caractéristique par le fait que de ses cinq feuilles une, ou tout au plus trois, sont visibles, dont une bien plus grande que les autres et les deux dernières sont microscopiques ou manquent. (Comparer avec le texte de Jhering :« Die Kieme besteht aus 5 pinnaten Federn, von welchen die vordere mittlere weitaus die grösste ist (1), die äussersten hintersten aber ganz klein und schwer zu sehen sind. ») Enfin par la bordure jaune du manteau, située à une petite distance du bord, et par la pigmentation rouge brun (Jhering dit rouge), du dos formant normalement un réseau qui entoure les papilles, dans le milieu du dos, sans s'étendre jusque sur les bords. Chez l'exemplaire représenté par Jhering, les taches rouges sont irrégulièrement dispersées sur le manteau, les unes sur les papilles, les autres à côté, ce qui ne correspond ni avec son texte, ni avec l'exemplaire à papilles rouges trouvé à Villefranche. Il y a également une discordance entre la diagnose de Jhering et sa description au sujet de la taille. Il décrit trois individus ayant respectivement 4, 5, 6 mm. de longueur, tandis que la diagnose porte 10 mm., et en note ces mots : « Philippi giebt die Länge zu 12''' an, sodass das Thier wesentlich grösser werden zu können scheint. » (2)

Dans la persuasion qu'il s'agit de la même espèce, Jhering aurait-il pris une moyenne approximative entre les deux tailles pour la caractériser dans sa diagnose ?

Le plus grand échantillon de Villefranche, à papilles, a 9 mm. à l'état conservé, environ un de plus que la *Glossodoris elegantula* (Phil.) de même localité, mais elle n'a pas atteint toute sa croissance, ni tout son développement de l'appareil branchial. Il y a donc chevauchement de quelques caractères du jeune de l'une des espèces avec ceux de l'adulte de l'autre. Mais la comparaison de la figure de Philippi avec celles de Farran et d'Eliot (3) ne peut pas

(1) Cette différence dans la taille des branchies n'est pas indiquée dans les figures d'Eliot; mais je puis la confirmer d'après mes échantillons de Banyuls.

(2) Voici la diagnose de Philippi pour sa *Doris elegantula* : *D. Corpore prismatico subtetraquetro*; *pallio oblongo lacteo, purpureo-punctate, flavo marginatus limbo lato, libero; branchiis* 11, *simul ac tentatulis lacteis.*

(3) 1903, Farran (G.-P.). The marine fauna of the west coast of Ireland. Part I. ..... Department of agriculture and technical instruction for Ireland.
Appendix n° VIII, to Part II of the Report on the Sea and Inland Fisheries of Ireland for the Year 1901. Pl. XVIII, fig. 1.

laisser subsister de confusion : encore moins l'examen du bulbe buccal et des dents, qui placent les deux animaux dans des familles différentes.

Reste à savoir s'il est néanmoins possible d'admettre l'identité spécifique de *Diaphorodoris lucteocincta* (Sars) avec *Doris elegantula* Philippi 1846. J'ai dit au début du paragraphe que cette dernière me paraissait être probablement une *Glossodoris*. Elle en a la taille, le port, l'apparence, le mode de coloration, la disposition des branchies (Pl. XIX, f. 8) et bien que cela et la diagnose incomplète de Philippi ne constituent pas des preuves suffisantes, rien ne s'oppose tout au moins à ce qu'elle fasse partie de ce genre. Il comprend en effet plus d'une espèce présentant des taches pigmentaires en relief, mais aucune espèce ayant des papilles coniques. Les deux cas décrits, l'un par Bergh, l'autre par Verrill, de *Chromodoris* papilleuses concernent des animaux qui, (pour cette raison *et pour d'autres*) devraient être exclues du genre; ce que je ne puis discuter ici. Cette espèce ne paraît pas posséder de carène caudale, elle a onze branchies, et elle est beaucoup plus grande (12''' soit environ 24 mm) au lieu de 3 à 5 mm.

Elle est de forme plus aplatie, à manteau bien plus ample et parsemé partout de ponctuations *rouge carminé* (Voir aussi diagnose) ([2]), p. 325, si l'on en croit l'édition coloriée de la *Faunamolluscorum utriusque Siciliæ* de Philippi.

L'analogie (?) est donc non seulement exclusivement externe, mais encore très approximative, et ne justifie pas le jugement suivant de Jhering :

« Auf alle Fälle aber kann über die Zugehörigkeit der betreffeden Thiere zu der *Doris elegantula* Phil. kein Zweifel aufkommen trotz des bei Philippi in der Beschreibung der Kieme, — der er 11 Blätter zuschreibt — unterlaufenen Irrthums. » Encore une accusation gratuite d'inexactitude destinée à expliquer les divergences entre deux types qui sont, en réalité, faussement identifiés l'un avec l'autre.

Par contre, les seules différences que l'on remarque entre les figures d'Eliot citées et celles de Jhering, proviennent de ce que, ainsi que ce dernier le souligne lui-même, il a représenté l'individu aberrant et non les — *n* — individus normaux qu'il a eus; il suppose d'ailleurs que cet individu et celui de Philippi représenteraient par leur ensemble les deux « formes » constituant l'espèce.

1910, Eliot, Ch. The British Nudibranchiate Mollusca (suite à la Monographie d'Alder et Hancock). Pl. II, figs. 8, 9.

1880, Jhering, H. von. Beiträge zur Kenntniss der Nudibranchien des Mittelmeeres. *Malakozoologische Blätter*, N. F., II, pl. I, fig. 7.

1844, Philippi (R.-A.). Enumeratio Molluscorum Siciliæ, t. II, pl. XIX, fig. 8. (Édition coloriée.)

Cette espèce trouvée par Sars sur les côtes de Norvège se trouve donc en Grande-Bretagne et en divers points de la Méditerranée :

Naples (?) v. Jhering; Banyuls-sur-Mer, A. Pruvot. Cette espèce n'avait pas encore été signalée dans cette mer sous son nom réel.

Cet article était prêt pour paraître dans le numéro précédent (de février) de ce *Bulletin ;* une cause fortuite en a retardé la publication. Il se trouve, par une coïncidence vraiment étrange que dans l'intervalle, et au cours d'un bref séjour au laboratoire zoologique de Villefranche-sur-Mer, j'ai eu la bonne fortune d'obtenir précisément les deux animaux dont il est question ci-dessus, et dont l'un n'avait pas été revu depuis Philippi, qui le décrivit en 1846. Un échantillon unique mais parfaitement préparé me fut remis par M. Tregouboff qui l'avait déjà déterminé comme *Chromodoris elegantula* (Phil.) et dans les algues que l'on pêchait pour moi chaque jour, je trouvai le lendemain et le surlendemain deux exemplaires de *Diaphorodoris luteocincta* Sars, espèce déjà trouvée, mais très rarement à Banyuls. Ces quelques exemplaires m'ont permis d'élucider complètement la question de leur identité prétendue, et de la décider dans la négative, comme il était prévu dans la note ci-dessus. Et, chose plus surprenante, les deux individus de *Diaphorodoris* représentaient les deux formes justement signalées par Jhering , bien que sous un nom erroné, et qui composent (?) une seule et même espèce. Les deux espèces seront étudiées ultérieurement accompagnées de dessins, Pour le moment, on trouvera ici leur diagnose et quelques remarques sur l'existence de ces deux formes de *Diaphorodoris* identiques à tous points de vue, et pourtant différant profondément par leur ornementation et la disposition du pigment.

Glossodoris elegantula (Philippi).

Doris elegantula Philippi.

Chromodoris elegantula (Phil.) Bergh et auctt. *non Chromodoris elegantula* v. Jhering.

Manteau incolore un peu translucide, parsemé de points arrondis rouge-carminé de grandeur un peu inégale, irrégulièrement disposées en lignes longitudinales peu nettes, et bordé de jaune citron. Des points du même rouge sur les flancs. Dessous du pied rhinophores, branchies et palpes incolores.

Palpes triangulaires, dirigés en avant; pied dépassant le manteau en arrière. Orifices des rhinophores et de la branchie relevés. Rhinophores très grands, fusiformes et assez élargis au milieu, avec environ 12 lamelles de chaque côté. Orifices rhinoporiens avec bord élevé.

Nombre de branchies : cinq ou peut-être sept dont deux très

petites, chez l'échantillon provenant de Villefranche [1] ; onze selon Philippi, armature labiale formant un anneau large, d'aspect velouté, laissant en son milieu une ouverture en forme de T. Quelques éléments plus grands que les autres, disposés sans ordre apparent, ont le bord pectiné.

Formule radulaire : (30 à 35 ? ×) 26, 0, 26, de la forme habituelle chez *Glossodoris,* et un épaississement rachidien inconstant. La premièr. latérale n'a pas de cuspide, mais 3 ou 4 plis; la seconde, une cuspide courte et robuste, et quelques plis. Les suivantes s'allongent peu à peu, les plis deviennent des denticules plus réguliers et plus nombreux, leur nombre maximum étant de huit. La cuspide, un peu plus forte que les denticules chez la seconde latérale, devient égale, puis plus courte que le premier denticule, à mesure que l'on approche du bord de la rangée; mais partout elle s'en distingue peu et n'est pas séparée du premier denticule par un espace plus grand que celui qui sépare celui-ci du suivant.

N.-B. L'échantillon sera conservé pour servir de type, dans la collection du Laboratoire de Villefranche; le bulbe buccal seul a été disséqué.

Diaphorodoris luteocincta (Sars), **Forme A.** C'est celle qui a été représentée par Farran (1903) sous le nom de *Doris Beaumonti*, et par Eliot (1910) sous celui de *Lamellidoris luteocincta* (Sars). Ces deux figures citées sont excellentes, de sorte qu'il y a peu de chose à dire au sujet de cette forme, qui se distingue par le réseau rouge brun qui orne la partie centrale du manteau, chaque maille de ce réseau entourant un tubercule conique, incolore et dressé.

Les trois échantillons trouvés à Banyuls et le plus petit de ceux de Villefranche sont exactement conformes aux dessins et aux descriptions de ces auteurs.

Forme B. Selon Jhering, elle présente des taches rouges en relief. Mon échantillon se présente un peu différemment La bordure jaune, la forme du corps, celle des deux bosses situées aux côtés de la bouche et qui représentent les palpes ou le voile, le pied très long et caréné, très aigu, tout est conforme aux caractères de l'espèce, qui a été fondée sur la forme A. Mais ici, plus de réseau coloré. Le manteau est incolore, translucide, laissant voir les spicules qu'il contient, mais il porte un certain nombre de papilles fusiformes, longues, molles, semblables à celles des Aeolidiens, et entièrement rouges (coloration brique foncé à vermillon) avec le sommet d'un ton un peu plus soutenu, formant comme un point terminal un peu plus sombre.

[1] Le nombre des branchies est très variable chez *Glossodoris;* néanmoins, il paraît vraisemblable que l'échantillon de Villefranche n'avait pas atteint toute sa croissance (7 mm env. conservé au lieu de 24''') ainsi que l'indique la taille relativement énorme des rhinophores.

Si je n'avais pas trouvé les deux individus dans le même habitat, et si Jhering n'avait pas décrit une forme intermédiaire, qu'il regarde aussi comme variété de la même espèce, je pense que je n'aurais pas hésité à les séparer spécifiquement, tant la différence d'aspect est accentuée; c'est un des exemples les plus remarquables de variation chez un Nudibranche. Il ne me paraît pas impossible que la forme à papilles rouges ne représente la forme à complet développement. Je n'emploie pas le terme « adulte », parce que le développement de l'ornementation et celui de la pigmentation ne marchent pas toujours de pair avec ceux de la taille et des organes sexuels, qu'ils dépendent certainement de diverses conditions biologiques; mon exemplaire à papilles était bien, il est vrai, le plus grand de ceux que j'ai trouvés, et plus grand que ceux trouvés par Jhering; mais l'exemplaire qu'il a décrit, avec taches en relief, était intermédiaire comme longueur, entre deux autres qui ne montraient pas ce caractère. Si le pigment émigre dans les papilles chez l'adulte cet exemplaire était donc en train de prendre la livrée adulte, plus précocement que les autres.

Le bulbe buccal porte un jabot suceur sphérique; il y a une faible armature labiale; la dent est bien comme la figure Jhering pour la prétendue *Chromodoris elegantula* Philippi, c'est-à-dire une dent de **Dorididae suctoriae** [1], et ce genre serait intermédiaire entre *Lamellidoris* et *Goniodoris;* il se rapproche même davantage de cette dernière par sa forme élevée, la tendance à relever les bords du manteau (légèrement) et par sa longue queue carénée. Il me semble que le genre créé par Iredale et O'Donoghue peut être maintenu; si l'on en fait un sous-genre, la question se pose : dans lequel des deux genres susnommés faut-il le faire rentrer ?

*
* *

NOTE XIII. — DES GENRES *MELIBE* RANG ET *CHIORAERA* GOULD.

L'opinion exprimée dans cette note n'était tout d'abord fondée que sur l'étude des textes des auteurs qui ont étudié ces genres. Un seul caractère était invoqué pour les tenir séparés, celui de l'existence ou de l'absence de mâchoires. Depuis lors, grâce à la complaisance de quelques naturalistes, que je prie de recevoir ici mes plus chaleureux remerciements, j'ai obtenu le matériel nécessaire pour vérifier par moi-même les faits rapportés par les premiers auteurs qui ont décrit des espèces appartenant à ces deux genres :

(1) Une étude plus complète de la radula des deux formes, avec dessins, sera publiée ultérieurement.

1° Du Prof. Robson, un exemplaire de *Chioræra leonina* Gould, provenant des doubles du British Museum.

2° Du Prof. Mac-Farland, quelques exemplaires de la même espèce, de Puget-Sound, et un dessin fait sur le vivant.

3° Du Prof. Joubin et de M. Lamy, l'autorisation d'examiner, sans le disséquer, l'exemplaire original de *Melibe rosea* Rang, conservé au Muséum d'histoire naturelle à Paris. (En bon état, mais contracté et ayant perdu toutes ses papilles.)

4° Du Prof. Barnard, six exemplaires de *Melibe rosea*, provenant de False-Bay beach. (South-Africa).

Un exemplaire de *Melibe* et un de *Chioræra* ont été offerts au Muséum de Paris, et un exemplaire de *Melibe* au British Museum. Deux de chaque ont été disséqués.

Il résulte de ces dissections et de l'examen *in toto* que l'opinion exprimée dans cette note est non seulement confirmée, mais renforcée par de nouveaux arguments. Le détail ne peut trouver place ici, et devra être accompagné de figures. Ce qui va suivre ne sera qu'un résumé succinct des principaux caractères différentiels.

Les travaux à consulter sont :

En ce qui concerne *Melibe rosea* Rang, ceux de Rang, 1827, Manuel des Mollusques; Bergh, 1907, Opisthobranchiate Mollusca from South-Africa, Trans. S.-Afric. philosoph. Soc. XVII. et Barnard, South African Nudibr, Moll........ Ann. South-Afr. Museum, 1927.

Au sujet de *Chioræra leonina* Gould, ceux de : Gould A., 1852; Mollusca and shells. U.-S. Exploring Expedition.....; Bergh, 1904 (*Melibe pellucida*) *in* Semper's Reisen im Archipel der Philippinen, 9, VI, Lief. I.; O'Donoghue, Ch.-H. Nudibranchiate Mollusca from the Vancouver Isl. region (1); Trans Roy. Canad. Inst. Toronto, 13, n° 1; et enfin Kjerschov-Agersborg, H.-H. von Wold, 1921. On the status of *Chioræra* (Gould); Nautilus 1921-24, p. 50.

Dans ce dernier travail, voir aussi les titres de nombreux autres ouvrages cités.

Les principales analogies et différences sont résumées ci-dessous sous forme de tableau :

(1) Il semble qu'en 1921 O'Donoghue tenait pour valable le genre *Chiorœra* de Gould A ce propos je cite ce que dit Agersborg en 1921 :

« O'Donoghue, although he classified *Melibe* under the nomenclature of Gould, states in a letter to me : « I have quite given up *Chiorœra* as a name ». « This I am sure will be the conclusion of every student who studies this subject seriously ».

Melibe rosea.	*Chioræra leonina.*
Papilles fusiformes-renflées, portant des tubercules arrondis, comme chez *Doto*, sans appendices filiformes et ramifiés.	Papilles ovales-aplaties, charnues, lisses sans tubercules ni appendices, filiformes et ramifiés.
Gaines des rhinophores semblables aux papilles, c'est-à-dire renflées, bosselées, mais avec le bord un peu lobé; le lobe du côté interne plus développé.	Gaines des rhinophores semblables aux papilles, c'est-à-dire aplaties, ovales, lisses; bord de l'orifice uni, situé non au sommet, mais un peu sur le bord interne.
Rhinophore petit, portant un petit nombre de lamelles profondément séparées.	Rhinophore petit, portant un petit nombre de lamelles profondément séparées.
Bulbe buccal peu distinct, sans radula, mais pourvu de mâchoires bien constituées, à bord masticateur grossièrement denticulé.	Bulbe buccal indistinct, sans radula ni aucune trace de mâchoires (2).
Fond du gésier (ou estomac) pourvu d'une dizaine de plaques masticatrices très robustes, bien que de forme irrégulière.	Fond du gésier ne présentant que des plis cutanés, mais aucune trace de plaques masticatrices, chez les deux individus examinés.
Organe « en éventail » (organes génitaux accessoires) (1) non trouvé.	Organe en éventail non trouvé.

Ces remarques laissent non décidée la question de savoir auquel des deux genres doivent être rattachées les autres « Melibe » décrites, qui ont généralement des papilles aplaties, obliquement tronquées au sommet, les gaines des rhinophores analogues à leurs papilles, les papilles et le corps couverts de filaments plus ou moins ramifiés, des mâchoires (sauf peut-être une ou deux exceptions), un organe « en éventail », dans les glandes accessoires des organes génitaux et des plaques masticatrices dans l'estomac. Un examen attentif des nouveaux échantillons que l'on pourra se procurer s'impose.

Au point de vue de l'absence de radula; de la massue des rhinophores; de la concentration du système nerveux, il n'y a aucune différence sensible.

(1) « Fächeriges » Organ, ou fächerformiges Organ, que Bergh décrit chez la plupart des espèces, mais qu'il n'a pas trouvé chez *Melibe rosea.*

(2) Bergh n'a pu la trouver chez sa *Melibe pellucida*, que Agersborg assimile à juste titre, je pense, à *Chioræra leonina.* Il a trouvé des fragments chitineux dans le tube digestif, mais ce pourraient bien être des fragments de carapaces de Crustacés, dont ces animaux font leur nourriture.